EPREUVES TEST ASEC

Exigences préalables (EPEF) :

Le candidat doit être titulaire du PSC1 ou équivalent (SST, PSE...) ;
Le candidat doit justifier via une attestation d'une expérience d'animateur(trice) auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures. La cas échéant, il devra fournir une dispense

Tests de sélection :

Une fois le candidat ayant obtenu les EPEF, il pourra prétendre aux tests de sélection :

- Une épreuve écrite de 2 heures permettant d'évaluer la capacité du candidat à comprendre et développer un argumentaire personnel sur une base documentaire.
- Un entretien de 20 à 30 minutes afin d'évaluer la motivation, les compétences et le projet professionnel du candidat.

Le jury notera ensuite ces deux tests et évaluera la capacité, ou non du candidat à rejoindre la formation.